

Contrairement à Maman, je travaille : la mobilité sociale des descendantes d'immigrés

MAINGUENÉ Alice*

■ Résumé

Les immigrées et les descendantes d'immigrés sont moins actives que les femmes sans lien avec la migration. C'est principalement parce qu'elles ont des caractéristiques qui jouent en défaveur de leur activité. Par exemple, elles sont respectivement plus âgées et plus jeunes que la moyenne. De plus, elles ont plus souvent des enfants en bas âge. Même en tenant compte de ces différences d'âge, de nombre d'enfants mais aussi de vie en couple, de nationalité, de diplôme et d'état de santé, les immigrées et les descendantes d'immigrés ont toujours moins de chances d'être actives que les femmes sans lien avec la migration. Il faut dire que l'on oublie souvent une information : le statut d'activité de leurs mères. En effet, une femme a plus de chances d'être active si sa mère était active. Et les descendantes d'immigrés ont plus souvent eu une mère inactive que les femmes sans lien avec la migration.

Si les femmes héritent souvent du statut d'activité de leurs mères, cette propension à copier le modèle maternel est-elle la même pour toutes ? Non, car les descendantes d'immigrés copient moins souvent leur mère que les femmes sans lien avec la migration. Ce résultat se vérifie « toutes choses égales par ailleurs » et notamment en tenant compte des différences d'environnement social et familial. On peut interpréter cette plus forte propension à l'activité comme un effet de rattrapage intergénérationnel. Si on étend la notion de transmission maternelle au nombre d'enfants, là encore, les descendantes d'immigrés imitent moins souvent leurs mères que les femmes sans lien avec la migration.

En France métropolitaine, les descendantes d'immigrés¹ sont plus nombreuses à avoir eu une mère inactive² que les femmes sans lien avec la migration (ni immigrées, ni descendantes d'immigrés – 49 % contre 38 %). Et si le statut d'activité de la mère influence ses filles, cela expliquerait pourquoi les descendantes d'immigrés sont moins souvent actives que les femmes sans lien avec la migration, et ce même lorsqu'on tient compte de leurs différences en termes de caractéristiques individuelles. L'idée qu'un statut social puisse se transmettre de génération en génération est étayée : en 1982, Claude Thélot a publié l'ouvrage-phare sur la mobilité sociale de père en fils (Thélot, 1982). La mobilité sociale est alors considérée tant du point de vue de la catégorie socioprofessionnelle que du diplôme, du mariage,

¹ Pour simplifier, le terme « descendantes d'immigrés » désigne à la fois les femmes avec un parent immigré et celles avec deux.

² Ici, on tient compte du statut d'activité (active ou inactive) des mères quand leurs filles avaient 15 ans. La population des filles n'est donc pas tout à fait comparable à celle des mères en termes d'âge et de nombre d'enfants mais il sera tenu compte de ces variables dans la suite de l'étude.

* Département des statistiques, des études et de la documentation – Direction générale des étrangers en France – Ministère de l'Intérieur (France).

du nombre d'enfants et du vote. Cet ouvrage traite à la fois de l'ampleur des transitions sociales entre générations et de l'augmentation de ces transitions. De fait, une bonne partie de cette augmentation est due aux transformations de l'emploi : exode rural, tertiarisation de l'économie, etc. Par la suite, Mahrez Okba a publié en 2010 une étude sur la mobilité sociale à travers le prisme de la migration (Okba, 2010). Pour ce faire, il a comparé les métiers des immigrés et ceux de leurs descendants, fils comme filles. Le principal résultat est que les descendants d'immigrés, comme la population majoritaire, connaissent une mobilité sociale. Cette dernière varie selon l'origine géographique des pères. Enfin, Louis-André Vallet et Camille Peugny ont étudié l'évolution de la mobilité sociale en France (Vallet, 1999 ; Peugny, 2007). Louis-André Vallet montre que, même en tenant compte des transformations de l'emploi, l'inégalité des chances sociales a diminué lentement mais continuellement : - 0,5 % par an entre 1953 et 1993. Camille Peugny, quant à lui, a travaillé sur la période 1983-2003. Ses conclusions diffèrent de celles de Louis-André Vallet : la diminution de l'inégalité des chances ralentit, notamment sous l'effet des différentes crises économiques.

Dans tous les cas, ces études se concentrent sur les pères. Dans le cas des mères, de telles analyses s'avèrent difficiles, faute de données. En effet, les anciennes générations de femmes étaient bien moins souvent actives et donc sans catégorie socioprofessionnelle ou métier défini. Une première approche est toutefois possible : on peut se demander si le modèle maternel (que la mère travaille ou non) n'influence pas le choix d'activité de leurs filles. Une telle question apparaît aussi bien en France (Robette, Lelièvre et Bry, 2012) qu'aux États-Unis (Sandler-Morrill et Morrill, 2013). Dans l'étude française, les trajectoires d'activité des femmes nées entre 1930 et 1950 sont comparées à celles de leurs mères. Il en résulte que, quand bien même la transmission de trajectoires d'activité entre mères et filles est forte, une même trajectoire maternelle peut amener à différentes trajectoires pour la génération suivante. De son côté, l'étude américaine montre qu'une femme a plus de chances de travailler si sa mère voire sa belle-mère travaillaient. La présente étude propose quelques réponses supplémentaires, en particulier pour les descendantes d'immigrés.

Un taux d'activité plus faible pour les immigrées et leurs descendantes, notamment à cause d'effets de structure

Les immigrées et les descendantes d'immigrés sont moins actives que les femmes sans lien avec la migration

Selon l'enquête Trajectoires et origines de 2008 (encadré 1), 77 % des immigrées de 18 à 50 ans ayant terminé leurs études initiales sont actives (qu'elles aient effectivement un emploi ou qu'elles soient au chômage – figure 1). C'est le cas de 87 % des descendantes d'immigrés et de 90 % des femmes sans lien avec la migration (ni immigrées, ni descendantes d'immigrés). Ainsi, les immigrées accèdent moins au marché du travail que les femmes sans lien avec la migration. Les descendantes d'immigrés sont, quant à elles, dans une situation intermédiaire. Ces écarts sont confirmés par les données de l'enquête Emploi (encadré 2).

Encadré 1. Une enquête pour mieux connaître les immigrés et leurs descendants

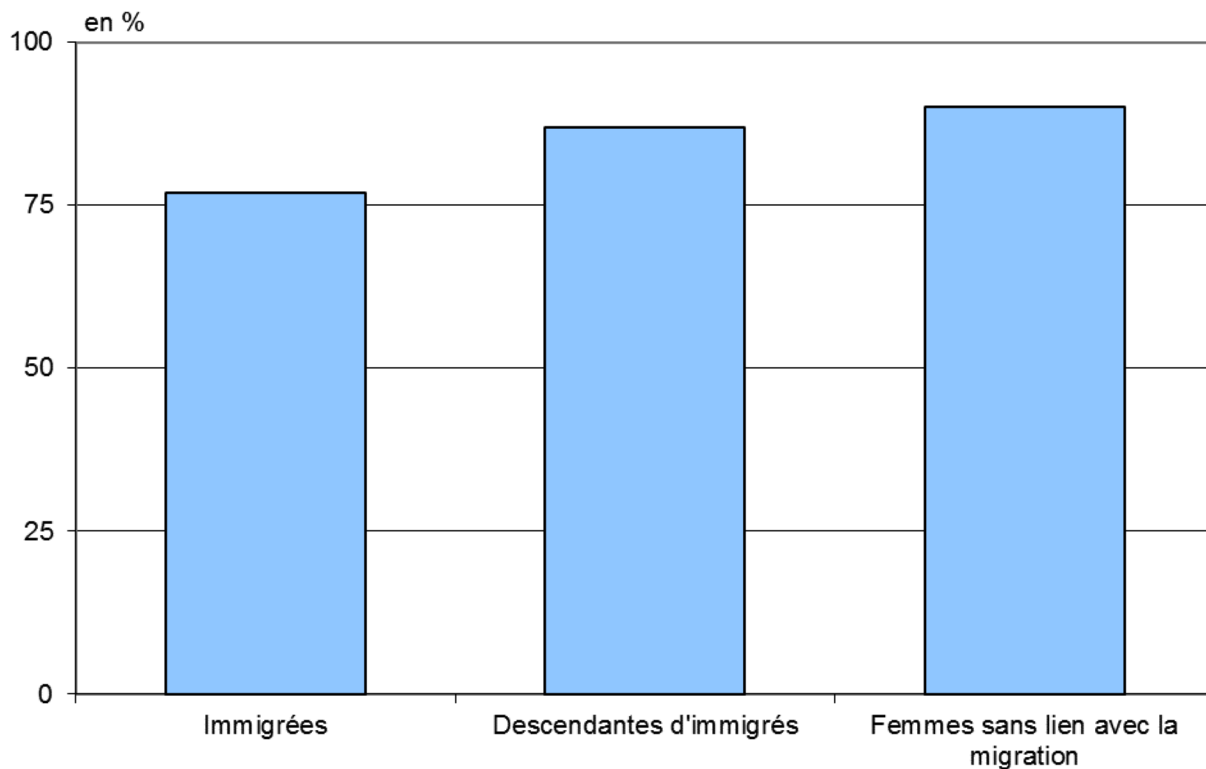
L'enquête Trajectoires et Origines (TeO) a été menée en 2008 par l'Ined et l'Insee. Elle a interrogé 21 000 personnes de 18 à 60 ans (18 à 50 ans pour les descendantes d'immigrés) vivant en ménages ordinaires. Elle vise à décrire les parcours de vie des personnes vivant en France métropolitaine, tout en tenant compte de leurs origines (immigré, descendant d'immigré, natif d'un département d'Outre-mer-DOM, descendant de natif de DOM ou population majoritaire).

Notamment pour mieux appréhender les trajectoires des descendantes d'immigrés, de nombreuses questions sur les parents des personnes interrogées figurent dans le questionnaire. C'est grâce à ces questions qu'il est possible de déterminer le statut d'activité (actif ou inactif) de la mère. En effet, cette information est rarement présente dans les enquêtes de la statistique publique.

De plus, l'enquête TeO donne des éléments de contexte sur l'enfance et la jeunesse de la personne interrogée, comme les événements graves survenus pendant l'enfance ou le nombre de frères et sœurs. Ces informations permettent notamment de réaliser des analyses qui distinguent le contexte familial et éducatif de l'origine géographique.

Pour plus d'informations sur TeO, voir <http://teo.site.ined.fr>

Figure 1. Taux d'activité des femmes selon l'origine



Champ : France métropolitaine, population des ménages, femmes de 18 à 50 ans ayant terminé leurs études initiales

Source : Ined-Insee, enquête Trajectoires et Origines 2008

Encadré 2. Comparaison avec l'enquête Emploi

Dans l'enquête Emploi 2012 de l'Insee, 65 % des immigrées, 80 % des descendantes d'immigrés et 87 % des femmes sans lien avec la migration de 18 à 50 ans ayant terminé leurs études initiales sont actives. Ainsi, comme observé dans l'enquête TeO, les immigrées et les descendantes d'immigrées se portent moins sur le marché du travail que les femmes sans lien avec la migration.

Si les proportions sont moindres dans l'enquête Emploi, c'est notamment parce que ce n'est pas le même concept d'activité qui est utilisé. En effet, l'enquête Emploi est la seule enquête en France à pouvoir fournir une mesure des concepts d'activité, chômage, emploi et inactivité tels qu'ils sont définis par le Bureau international du travail (BIT). *A contrario*, dans TeO, le statut d'activité est celui déclaré par la personne interrogée, que cela corresponde ou non aux critères du BIT. Or, ces deux données peuvent ne pas correspondre. Par exemple, une personne peut être considérée comme chômeuse (et donc active) dans TeO et inactive dans l'enquête Emploi, notamment si elle n'est pas disponible pour prendre un nouvel emploi sous 15 jours. De fait, pour être considéré comme chômeur au sens du BIT, il faut remplir trois conditions : ne pas avoir travaillé (ne serait-ce qu'une heure) la semaine de référence de l'enquête ; être disponible pour prendre un emploi dans les 15 jours suivant la semaine de référence ; avoir cherché activement un travail pendant les 4 semaines précédant la semaine de référence ou en avoir trouvé un qui commence dans moins de 3 mois.

Cette différence de notion d'activité entre les deux enquêtes se répercute sur les tables de mobilité liées à l'activité des mères et de leurs filles. En effet, selon l'enquête Emploi 2012, 54 % des descendantes d'immigrés sont immobiles. C'est le cas de 61 % des femmes sans lien avec la migration. Ces chiffres sont respectivement de 54 % et 63 % dans TeO. Si l'écart entre descendantes et femmes de la population majoritaire diffère quelque peu, le constat est le même : les descendantes d'immigrés ont moins tendance à hériter du statut d'activité de leur mère que les femmes sans lien avec la migration.

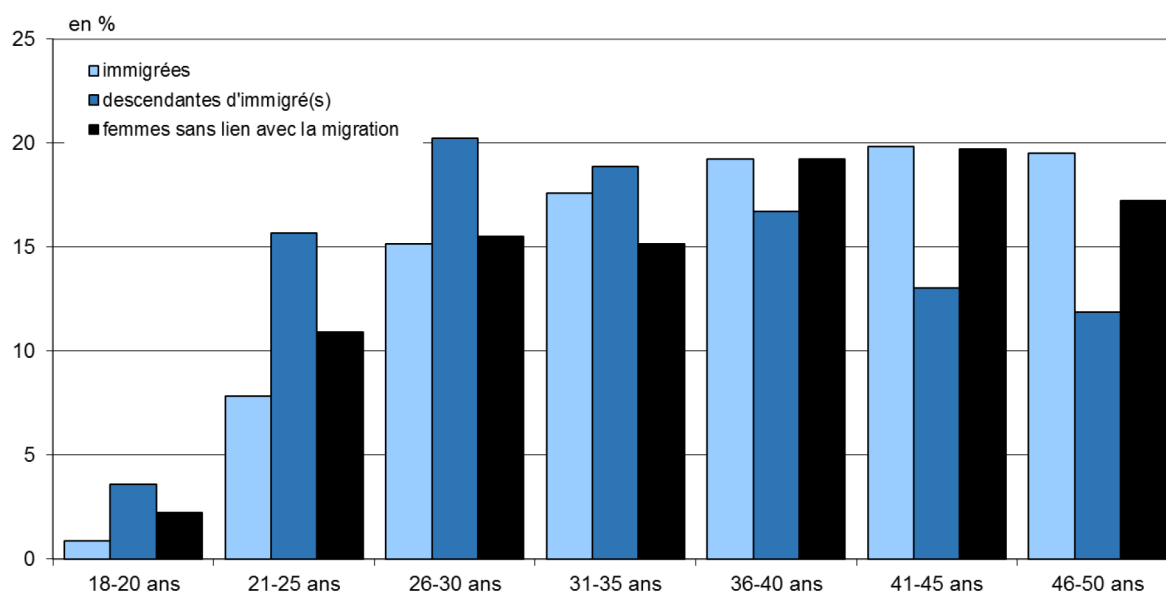
De plus, les femmes immigrées forment une population hétérogène, notamment du fait des origines. Par exemple, les immigrées originaires d'Espagne, d'Italie ou du Portugal sont 87 % à être actives. Ainsi, elles se portent plus sur le marché du travail que l'ensemble des immigrées et autant que les descendantes d'immigrés. De même que pour les immigrées, le taux d'activité des descendantes d'immigrés varie selon l'origine des parents : les descendantes avec une mère originaire d'Espagne, d'Italie ou du Portugal sont 91 % à être actives, soit 4 points de plus que l'ensemble des descendantes d'immigrés de 18 à 50 ans ayant terminé leurs études initiales. À l'opposé, les femmes avec une mère française de naissance et un père maghrébin sont 79 % à être actives.

C'est notamment parce qu'elles n'ont pas le même âge ou le même nombre d'enfants

Si les immigrées et les descendantes d'immigrés sont moins souvent actives, c'est notamment parce qu'elles ont des caractéristiques qui jouent en leur défaveur. En effet, parmi les 18-50 ans ayant terminé leurs études initiales, les descendantes d'immigrés sont en moyenne plus jeunes que les femmes sans lien avec la migration : 4 % des premières ont entre 18 et 20 ans, contre 2 % des secondes (figure 2).

À l'opposé, les immigrées sont plus âgées : 20 % d'entre elles ont entre 46 et 50 ans, contre 17 % des femmes sans lien avec la migration. Or, le taux d'activité des femmes est plus faible aux jeunes âges et après 45 ans (Insee, 2012). Ainsi, les immigrées et les descendantes ont plus de chances d'être inactives du fait de leurs distributions par âge défavorables (au sens de l'emploi) par rapport à celle des femmes sans lien avec la migration.

Figure 2. Âge des femmes selon l'origine



Lecture : parmi les immigrées de 18 à 50 ans, 1 % ont entre 18 et 20 ans

Champ : France métropolitaine, population des ménages, femmes de 18 à 50 ans ayant terminé leurs études initiales

Source : Ined-Insee, enquête Trajectoires et Origines 2008

En outre, les immigrées et les descendantes d'immigrés sont plus souvent mères de famille : 79 % et 74 % ont au moins un enfant³, contre 72 % des femmes sans lien avec la migration. Elles sont également plus souvent mères de jeunes enfants : 23 % et 20 % ont au moins un enfant de moins de 3 ans, contre 16 % des femmes sans lien avec la migration. De fait, avoir des enfants, voire de jeunes enfants, influence à la baisse le taux d'activité des femmes (Minni et Moschion, 2010). Ainsi, les immigrées et les descendantes ont moins de chances d'être actives.

En tenant compte de ces différences, les femmes originaires de l'Europe du Sud ont plus de chances d'être actives . . .

Ces effets de structure sont également observables pour le fait d'être en couple ou non, le niveau de diplôme, le fait d'avoir suivi ou non des formations continues et l'état de santé. Une fois ces différences prises en compte (résultat d'une régression logistique – figure 3), seules les immigrées originaires d'Espagne, d'Italie ou du Portugal ont plus de chances d'être actives que les femmes sans lien avec la migration. De même, parmi les descendantes d'immigrés, ce sont celles ayant des racines espagnoles, italiennes ou portugaises qui ont le plus de chances d'être actives.

³ Au sens du recensement donc on compte ici les enfants qui vivent avec ces femmes. Ainsi, ce ne sont pas forcément leurs enfants biologiques.

Figure 3. Principaux déterminants de l'activité des femmes

	-	Ref	+
Age	18-20 ans 46-50 ans	41-45 ans	21-35 ans
Vie en couple	en couple	pas en couple	
Enfants	a des enfants, dont au moins un de moins de 3 ans	a des enfants, tous ont au moins 3 ans	pas d'enfant
Origine	immigrées étrangères hors Espagnoles, Italiennes, et Portugaises descendantes d'immigrés hors Espagne, Italie et Portugal	femmes sans lien avec la migration	immigrées d'origine espagnole, italienne ou portugaise descendantes d'immigré avec une mère française de naissance et un père espagnol, italien ou portugais descendantes d'immigrés avec une mère italienne, espagnole ou portugaise
Nationalité française	non	oui	
Diplôme	diplômes inférieurs au CAP et au BEP	CAP, BEP	diplômes supérieurs au CAP et au BEP
Formation continue au sein d'une entreprise		non	oui
Formation continue en congé individuel de formation		non	oui
Formation continue comme demandeuse d'emploi		non	oui
État de santé déclaré	moyen, mauvais ou très mauvais	bon ou très bon	
Limitations de santé	limité	pas limité	
Maladie chronique	avec	sans	

Lecture : toutes choses égales par ailleurs, les femmes qui n'ont pas d'enfant ont plus de chances d'être actives (odds-ratio significativement supérieur à 1) que les femmes ayant des enfants d'au moins 3 ans. À l'opposé, les femmes avec des enfants de moins de 3 ans ont moins de chances d'être actives (odds-ratio significativement inférieur à 1) que les femmes avec des enfants plus âgés

Champ : France métropolitaine, population des ménages, femmes de 18 à 50 ans ayant terminé leurs études initiales

Source : Ined-Insee, enquête Trajectoires et Origines 2008

Par ailleurs⁴, la présence d'enfants voire d'enfants en bas âge est un des principaux déterminants de l'activité féminine : les femmes avec au moins un enfant de moins de 3 ans ont bien moins de chances d'être actives que les femmes sans enfant (rapport de 1 à 9 entre les odds-ratios).

⁴ Pour ce paragraphe, ainsi que pour les cinq suivants, il s'agit de résultats de la régression logistique, qui sont souvent qualifiées de « toutes choses égales par ailleurs ».

De même, le diplôme joue un rôle important dans le fait d'être active ou non (rapport de 1 à 6 entre l'odds-ratio des personnes avec un baccalauréat professionnel ou technologique et celui des personnes sans diplôme). Ce rôle est encore plus important quand on se restreint aux descendantes d'immigrés et aux femmes sans lien avec la migration. En effet, l'écart entre les femmes sans diplôme et celles avec un baccalauréat général est plus élevé. De plus, dans cette sous-population, les femmes avec un diplôme supérieur à Bac+2 ont bien plus de chances d'être actives. On peut rapprocher cela de la plus forte propension des immigrées – et surtout des immigrées récemment arrivées en France – à être déclassées (Robin, 2012).

En réalité, c'est, de façon générale, se former qui favorise la présence des femmes sur le marché du travail : le fait d'avoir déjà suivi une formation continue (en France pour les immigrées) augmente les chances d'être active. L'effet est plus ambigu quand on ne tient plus compte des immigrées : les descendantes et les femmes sans lien avec la migration ont plus de chances d'être actives quand elles ont suivi une formation continue au sein d'une entreprise ou en tant que demandeuses d'emploi ; c'est le contraire quand elles ont suivi une formation continue en congé individuel de formation. On peut en déduire que ce type de formation est plus favorable à l'activité des immigrées qu'à celle des non-immigrées.

... contrairement aux femmes en couple, à celles en mauvaise santé et aux étrangères

Concernant les couples, on retrouve un résultat connu de la littérature : pour les femmes, le fait d'être en couple diminue les chances d'être active (Biausque et Govillot, 2012). Et parmi les femmes en couple, celles en couple avec un cadre sont moins promptes à se porter sur le marché du travail (Majnoni d'Intignano, 1999). Si on ne considère que les descendantes et les femmes sans lien avec la migration, les différences entre les femmes en couple et celles non en couple sont atténuées. Peut-être qu'être en couple avec un cadre ou un ouvrier amène plus de différences en termes d'accès au marché du travail chez les immigrées que chez les autres femmes ?

La santé est également un déterminant de l'activité des femmes : être en mauvaise santé réduit les chances d'être active. Ce résultat est comparable à ceux de la littérature (Jusot, Khat, Rochereau et Sermet, 2007).

Enfin, être étrangère influence à la baisse le taux d'activité des femmes. Par contre, en se restreignant aux descendantes et aux femmes sans lien avec la migration, le fait d'être étrangère ne diminue plus les chances d'être active. De fait, très peu de femmes sont étrangères parmi les descendantes d'immigrés et les femmes sans lien avec la migration (moins de 1 %).

Il faut aussi tenir compte du statut d'activité de la mère

Figure 4. Principaux déterminants de l'activité féminine des descendantes d'immigrés et des femmes sans lien avec la migration

	–	Ref	+
Statut d'activité de la mère	inactive	active	
Age	18-20 ans	41-45 ans	21-30 ans
	31-40 ans		
	46-50 ans		
Vie en couple	en couple	pas en couple	
Enfants	a des enfants, dont au moins un de moins de 3 ans	a des enfants, tous ont au moins 3 ans	pas d'enfant
Origine	descendantes d'immigré avec une mère française de naissance et un père maghrébin	femmes sans lien avec la migration*	autres descendantes d'immigré avec une mère française de naissance
	autres descendantes d'immigrés		descendantes d'immigrés avec une mère espagnole, italienne ou portugaise
Nationalité française		oui	non
Diplôme	diplômes inférieurs au CAP et au BEP	CAP, BEP	diplômes supérieurs au CAP et au BEP
Formation continue au sein d'une entreprise		non	oui
Formation continue en congé individuel de formation	oui	non	
Formation continue comme demandeuse d'emploi		non	oui
État de santé déclaré	moyen, mauvais ou très mauvais	bon ou très bon	
Limitations de santé	limité	pas limité	
Maladie chronique	avec	sans	

* : coefficient non significativement différent de 1 pour les descendantes d'immigrés avec une mère maghrébine

Champ : France métropolitaine, population des ménages, descendantes d'immigrés et femmes sans lien avec la migration de 18 à 50 ans ayant terminé leurs études initiales

Source : Ined-Insee, enquête Trajectoires et Origines 2008

En tenant compte du statut d'activité de la mère (active ou inactive), l'écart de taux d'activité entre les femmes sans lien avec la migration et les descendantes avec une mère immigrée diminue. Donc, si ces descendantes sont moins souvent actives, c'est en partie parce que leur mère était plus souvent inactive. À l'opposé des filles d'immigrées, le statut d'activité de la mère influence peu les chances d'être actives

des femmes issues d'un couple mixte constitué d'une femme française de naissance et d'un homme immigré. Plus généralement, on en déduit que le statut d'activité de la mère est un des déterminants de l'activité féminine (figure 4). Donc il existe une certaine propension à suivre le modèle maternel.

De plus, tenir compte de ce statut réduit les différences selon l'âge. En effet, on passe d'un rapport de 1 à 3 à un rapport de 1 à 2 entre l'odds-ratio des 18-20 ans et celui des 26-30 ans. Et les 46-50 ans se rapprochent de la situation des 41-45 ans en termes d'activité. Ainsi, si les femmes de 46 à 50 ans ont plus de chances d'être inactives, c'est notamment parce qu'elles ont plus souvent – du fait de leur génération – eu des mères inactives. De même, les personnes avec des limitations de santé se rapprochent de celles qui en sont exemptes.

L'effet sur les diplômes est quant à lui plus ambigu : avec ce nouveau modèle, les femmes avec seulement un certificat d'études primaires (CEP) ou un brevet des collèges, mais aussi celles avec un diplôme du supérieur ont désormais moins de chances d'être actives ; à l'opposé, les femmes dont le diplôme le plus élevé est le baccalauréat général ont un peu plus de chances d'être actives.

Suivre ou ne pas suivre l'exemple de sa mère

Les descendantes d'immigrés sont moins promptes à copier leur mère du point de vue de l'activité

En croisant le statut d'activité des mères avec celui de leurs filles, on peut différencier quatre cas : les filles qui sont actives, comme leur mère ; les filles qui sont inactives, comme leur mère ; les filles qui sont actives contrairement à leur mère ; les filles qui sont inactives contrairement à leur mère. Par la suite, on qualifiera d'« immobiles » les femmes qui sont dans la même situation que leur mère (cases grises des figures 5 et 6) et de « mobiles » celles qui, au contraire, ne sont pas dans la même situation que leur mère (cases bleues). Parmi les femmes mobiles, on distingue celles en mobilité ascendante (elles sont actives alors que leur mère ne l'était pas) de celles en mobilité descendante (elles sont inactives alors que leur mère était active).

Figure 5. Table de mobilité concernant l'activité des descendantes d'immigrés et de leurs mères

en %	Mère active	Mère inactive	Ensemble des mères
Fille active	46	41	87
Fille inactive	5	8	13
Ensemble des filles	51	49	100

Lecture : dans 46 % des cas, la fille est active et sa mère était active

Champ : France métropolitaine, population des ménages, descendantes d'immigrés de 18 à 50 ans ayant terminé leurs études initiales

Source : Ined-Insee, enquête Trajectoires et Origines 2008

Les descendantes d'immigrés reproduisent moins souvent le schéma maternel en termes d'activité : 54 % d'entre elles sont immobiles (au sens de la table de mobilité) et ont donc le même statut d'activité

que leur mère ; c'est le cas de 63 % des femmes sans lien avec la migration. Ainsi, 46 % des descendantes et 37 % des femmes sans lien avec la migration sont mobiles. Dans neuf cas sur dix, il s'agit de filles qui sont actives alors que leur mère était inactive. On retrouve donc ici l'augmentation du taux d'activité des femmes au fil des générations (Afsa Essafi et Buffeteau, 2006).

Figure 6. Table de mobilité concernant l'activité des femmes sans lien avec la migration et de leurs mères

en %	Mère active	Mère inactive	Ensemble des mères
Fille active	58	33	91
Fille inactive	4	5	9
Ensemble des filles	62	38	100

Lecture : dans 58 % des cas, la fille est active et sa mère était active

Champ : France métropolitaine, population des ménages, femmes sans lien avec la migration de 18 à 50 ans ayant terminé leurs études initiales

Source : Ined-Insee, enquête Trajectoires et Origines 2008

On peut interpréter cette moindre tendance des descendantes d'immigrés à copier leur mère à un effet de rattrapage - puisqu'elles ont plus souvent une mère inactive - voire à un signal d'intégration.

Les femmes avec une mère maghrébine ont moins souvent le même statut d'activité que leur mère . . .

Une fois de plus, la situation n'est pas la même pour toutes les origines. En effet, les femmes avec une mère maghrébine sont 62 % à être mobiles et ainsi à ne pas adopter le même comportement d'activité que leur mère (figure 7). En outre, parmi les filles de maghrébines qui sont mobiles, une grande majorité est en mobilité ascendante, c'est-à-dire qu'elles sont actives alors que leur mère était inactive. *A contrario*, les femmes issues d'un couple mixte mère française de naissance-père maghrébin ressemblent plus souvent à leur mère puisqu'elles sont « seulement » 31 % à être mobiles.

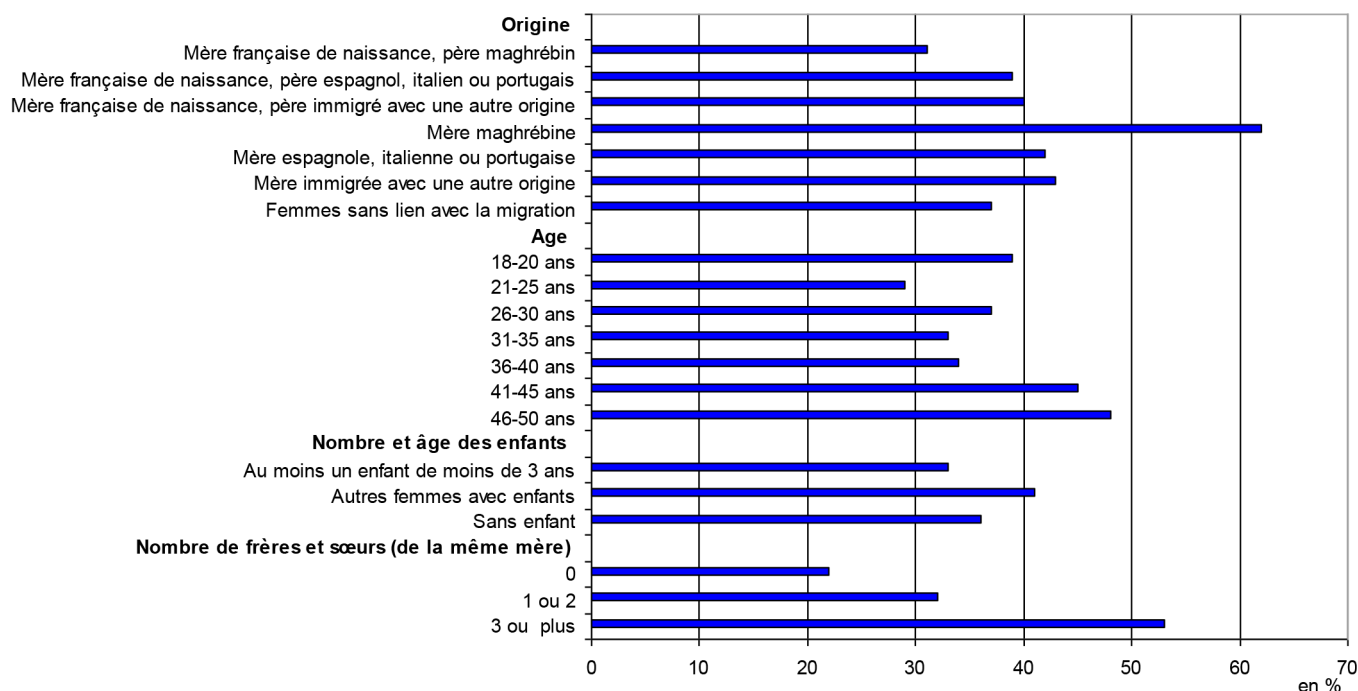
De même que pour l'origine, la part de femmes mobiles change en fonction de l'âge : il est plus important pour les 46-50 ans (48 %) – qui, toutes choses égales par ailleurs, ont moins de chances d'être actives – et plus faible pour les 21-25 ans (29 %) – qui ont plus de chances d'être actives. Ainsi, les femmes proches de la cinquantaine se conforment moins souvent au modèle maternel que les femmes plus jeunes. Par ailleurs, les 41-45 ans sont presque aussi mobiles que les 46-50 ans et elles ont la particularité d'être plus souvent en mobilité ascendante.

De plus, la mobilité dépend de la présence d'enfants dans le ménage. En effet, les femmes avec au moins un enfant de moins de 3 ans – qui ont moins de chances d'être actives que les femmes sans enfant – ont plus souvent le même statut d'activité que leur mère (33 % sont mobiles). À l'opposé, les femmes avec enfants d'au moins 3 ans suivent moins souvent l'exemple de leur mère (41 %).

Enfin, la mobilité dépend également de certaines caractéristiques de la mère : plus la mère a eu d'enfants, plus sa fille a de chances de ne pas suivre son exemple en termes d'activité. Ainsi, les femmes qui n'ont pas eu de frères et sœurs (du côté de la mère) sont 22 % à avoir un statut d'activité différent de

leur mère ; c'est le cas de 53 % de celles qui ont trois frères et sœurs ou plus. Ce résultat est à rapprocher du fait que les femmes issues d'une grande fratrie ont souvent (59 %) eu des mères inactives. Ainsi, la mobilité ascendante leur est plus accessible.

Figure 7. Indices de mobilité des descendantes d'immigrés et des femmes sans lien avec la migration



Lecture : 31 % des femmes avec une mère française de naissance et un père maghrébin sont mobiles, c'est-à-dire qu'elles n'ont pas le même statut d'activité que leur mère

Champ : France métropolitaine, population des ménages, descendantes d'immigrés et femmes sans lien avec la migration de 18 à 50 ans ayant terminé leurs études initiales

Source : Ined-Insee, enquête Trajectoires et Origines 2008

... et ce, même en tenant compte des différents effets de structure

Même en tenant compte des différences d'âge, de nombre d'enfants, de nombre de frères et sœurs, mais aussi de conditions familiales (élevée par sa mère seule, diplôme de la mère, etc.) ou scolaires (comme la proportion d'immigrés dans le collège fréquenté)⁵, les descendantes d'immigrés avec une

⁵ Une régression polytomique a été réalisée. Elle met en évidence les chances d'être en mobilité ascendante ou descendante par rapport au fait d'être immobile. Les variables de régression sont les suivantes : âge, vie en couple (en tenant compte de la catégorie socioprofessionnelle de l'éventuel conjoint), présence d'enfants dans le ménage (en tenant compte de leur âge), origine, diplôme, formation continue au sein d'une entreprise, formation continue avec un congé individuel de formation, formation continue en tant que demandeuse d'emploi, état de santé déclaré, limitations de santé, maladie chronique, proportion d'immigrés dans le collège fréquenté, nombre de frères et sœurs de la même mère, diplôme de la mère, personne élevée uniquement par sa mère, problème grave pendant la jeunesse (violences graves subies, problèmes d'argent dans la famille, graves disputes entre les parents ou maladie ou accident grave d'un des parents), investissement des parents dans l'éducation (l'enquêtée a suivi des cours particuliers ou s'est fait aider par au moins un de ses parents pour les devoirs), arrêt des études plus tôt que souhaité, l'enquêtée se définit notamment par sa situation familiale et/ou son origine (les personnes enquêtées peuvent se définir par au plus quatre items parmi la génération, le sexe, le métier, le niveau d'études, le quartier, l'état de santé, la nationalité, l'origine, la couleur de peau, la religion, les centres d'intérêts, la situation familiale et l'item « autre »).

mère originaire du Maghreb ont toujours plus de chances d'être mobiles – voire en mobilité ascendante – qu'immobiles par rapport aux femmes sans lien avec la migration.

Toujours en tenant compte des différents effets de structure⁶, les femmes de 21-25 ans sont effectivement moins mobiles que celles de 41-45 ans. Par ailleurs, lorsqu'elles ne suivent pas l'exemple de leur mère, elles sont plus souvent en mobilité descendante et donc inactives alors que leur mère était active. À l'opposé des femmes de 21-25 ans, les femmes de 46-50 ans sont plus mobiles – voire plus souvent en mobilité descendante – que celles de 41-45 ans.

De plus, les femmes en couple avec un cadre – qui ont moins de chances d'être actives que les femmes célibataires⁷ – ressemblent moins à leur mère du point de vue de l'activité que les femmes célibataires. Plus précisément, elles sont plus souvent en mobilité descendante.

Du point de vue du diplôme, les femmes peu ou pas diplômées (pas de diplôme, CEP ou brevet des collèges) sont plus souvent mobiles comparativement à celles avec le CAP ou le BEP. En fait, elles sont plus souvent en mobilité descendante. De même, les femmes avec un diplôme supérieur au CAP ou au BEP sont plus souvent mobiles mais cette fois-ci parce qu'elles sont plus souvent en mobilité ascendante.

La formation continue est quant à elle révélatrice d'effets opposés à ceux du plus haut diplôme obtenu : les femmes ayant eu une formation continue en entreprise (qui ont plus de chances d'être actives) ou en congé individuel de formation (qui ont moins de chances d'être actives) sont plus promptes à copier leur mère par rapport à celles qui n'ont pas eu de telles formations. Quand elles ne copient pas leur mère, elles ont plus de chances d'être en mobilité ascendante. *A contrario*, les femmes ayant suivi une formation en tant que demandeuses d'emploi – et qui ont plus de chances d'être actives – ont moins de chances de copier leur mère. Plus précisément, elles ont plus de chances d'être en mobilité ascendante.

En termes de santé, les femmes qui déclarent un moyen, mauvais ou très mauvais état de santé suivent plus souvent l'exemple d'activité de leur mère que celles avec une bonne ou très bonne santé. Lorsqu'elles ne suivent pas cet exemple, elles ont plus de chances d'être en mobilité descendante. À l'opposé, les femmes avec une maladie chronique ont moins de chances de se conformer au statut d'activité de leur mère, notamment en étant inactives alors que leur mère était active. Il ne faut pas oublier qu'un mauvais état de santé réduit les chances d'être active.

Influence de l'environnement dans lequel ces femmes ont grandi

Le milieu et les conditions dans lesquels les femmes ont grandi ont également de l'importance. En effet, les femmes ayant effectué leur scolarité dans un collège où la plupart des enfants étaient d'origine immigrée ont moins de chances que les autres femmes de marcher dans les pas de leur mère, notamment en étant actives (odds-ratio à 1,2 pour la mobilité ascendante). C'est également le cas des femmes qui ont connu un « grave problème » dans leur jeunesse (violences graves subies, problèmes d'argent

⁶ Le reste de l'analyse concernant l'activité est « toutes choses égales par ailleurs ».

⁷ Célibataire non pas au sens de l'état civil mais au sens de la vie en couple. Ainsi, sont considérées ici comme célibataires les femmes qui vivent sans conjoint.

dans la famille, graves disputes entre les parents ou maladie ou accident grave d'un des parents), ainsi que de celles qui ont arrêté leurs études plus tôt que prévu. À l'opposé, les femmes dont les parents ont été attentifs aux devoirs ou ont payé des cours particuliers sont plus souvent immobiles que les autres femmes ; de plus, ces premières ont plus de chances que ces dernières d'être en mobilité descendante. De fait, de telles informations sont importantes pour expliquer l'accès aux diplômes des descendantes d'immigrés (Brinbaum, Mogueuou et Primon, 2012).

De plus, certaines caractéristiques de la mère doivent être prises en compte pour comprendre la mobilité intergénérationnelle : quand elle a eu beaucoup d'enfants (trois ou plus), sa fille a plus de chances de ne pas avoir le même statut d'activité voire d'être en mobilité ascendante. Il en va de même lorsque la mère est peu diplômée (aucun diplôme, CEP ou brevet des collèges). À l'opposé, si la mère a élevé seule ses enfants, sa fille a plus de chances d'avoir le même statut d'activité qu'elle. Et si ce n'est pas le cas, elle a plus de chances d'être en mobilité descendante (odds-ratio à 1,4 pour la mobilité descendante).

Enfin, la façon dont se définissent ces femmes est également influente. En effet, celles qui estiment que leur situation familiale – souvent mise en avant par les femmes sans lien avec la migration – ou leurs origines – souvent mises en avant par les descendantes d'immigrés – les définissent ont moins de chances de suivre l'exemple de leur mère. À vrai dire, elles ont plus de chances d'être inactives alors que leur mère était active : l'odds-ratio pour la mobilité descendante est de 2,5.

Extension du domaine de la mobilité sociale au nombre d'enfants

Comme pour le statut d'activité, une femme peut choisir d'imiter sa mère en termes de nombre d'enfants. Cette idée apparaît notamment dans les travaux d'Arnaud Régnier-Loilier (Régnier-Loilier, 2012). Bien entendu, pour étudier cette transmission, il faut se restreindre aux femmes ayant des enfants. Par ailleurs, il est ici tenu compte des enfants biologiques et non des enfants du ménage. De plus, nous avons choisi de nous restreindre aux femmes de 36-50 ans afin d'être au plus près de la descendance finale⁸. Dans les faits, les descendantes d'immigrés de 36 à 50 ans ayant au moins un enfant ont aussi souvent des familles nombreuses (trois enfants ou plus) que les femmes sans lien avec la migration : dans les deux cas, 69 % en ont un ou deux et 31 % en ont trois ou plus. En outre, les descendantes d'immigrés sont issues de plus grandes fratries que les femmes sans lien avec la migration : 22 % de leurs mères ont eu un ou deux enfants et 78 % en ont eu trois ou plus. Ces chiffres sont de 34 % et 66 % pour les femmes sans lien avec la migration.

Majoritairement, les descendantes d'immigrées et les femmes sans lien avec la migration ne copient pas leur mère du point de vue des enfants : 45 % et 49 % d'entre elles sont immobiles (au sens de la table de mobilité - figures 8 et 9). Ainsi, les descendantes d'immigrés sont moins promptes à copier leur mère du point de vue du nombre d'enfants que les femmes sans lien avec la migration. De plus, lorsque les femmes sont mobiles, les descendantes d'immigrés sont plus souvent en mobilité descendante (elles ont donc moins d'enfants que leurs mères) que les femmes sans lien avec la migration (93 % contre 84 %). Une fois de plus, on peut interpréter ce résultat comme un signe d'intégration à la société française : les descendantes d'immigrés auraient moins d'enfants que leurs mères pour être en phase avec la fécondité du

⁸ Pour des raisons d'effectifs, il n'a pas été possible de se restreindre aux 46-50 ans. Cela implique que le nombre d'enfants des filles et ainsi l'immobilité et la mobilité ascendante sont quelque peu sous-estimés.

lieu et de l'époque où elles vivent. Malheureusement, du fait d'effectifs insuffisants, une analyse « toutes choses égales par ailleurs » ne peut être réalisée. Il faudra donc se pencher sur la transmission mère-fille du nombre d'enfants avec d'autres sources, comme l'enquête Famille-Logements 2011 de l'Insee.

Figure 8 . Table de mobilité concernant le nombre d'enfants des descendantes d'immigrés et de leurs mères

en %		Nombre d'enfants de la mère		
		1 ou 2	3 ou plus	Ensemble des mères
Nombre d'enfants de la fille	1 ou 2	18	51	69
	3 ou plus	4	27	31
	Ensemble des filles	22	78	100

Lecture : dans 18 % des cas, la fille a eu un ou deux enfants, comme sa mère

Champ : France métropolitaine, population des ménages, descendantes d'immigrés de 18 à 50 ans ayant terminé leurs études initiales

Source : Ined-Insee, enquête Trajectoires et Origines 2008

Figure 9 . Table de mobilité concernant le nombre d'enfants des femmes sans lien avec la migration et de leurs mères

en %		Nombre d'enfants de la mère		
		1 ou 2	3 ou plus	Ensemble des mères
Nombre d'enfants de la fille	1 ou 2	26	43	69
	3 ou plus	8	23	31
	Ensemble des filles	34	66	100

Lecture : dans 26 % des cas, la fille a eu un ou deux enfants, comme sa mère

Champ : France métropolitaine, population des ménages, femmes sans lien avec la migration de 18 à 50 ans ayant terminé leurs études initiales

Source : Ined-Insee, enquête Trajectoires et Origines 2008

Tenir compte du statut d'activité de la génération précédente de femmes permet de mieux comprendre pourquoi les descendantes d'immigrés se portent moins sur le marché du travail que les femmes sans lien avec la migration. En tenant compte de ce statut d'activité, on découvre un effet de rattrapage, comme si le taux d'activité des femmes issues de l'immigration convergeait vers celui des femmes sans lien avec la migration au fil des générations. Plus généralement, on constate que le statut d'activité de la mère est un des déterminants de l'activité des femmes et qu'il se transmet souvent d'une génération à l'autre, malgré un contexte de hausse globale du taux d'activité féminin. On retrouve donc l'idée de l'immobilité sociale développée par C. Thélot dans son ouvrage sur les pères et leurs fils.

Cette hérédité féminine semble moins forte pour le nombre d'enfants : la plupart des femmes, qu'elles aient ou non un lien avec la migration, ont moins d'enfants que leur mère. On retrouve ici la baisse, au fil du temps, de la part des familles nombreuses parmi l'ensemble des familles. Pour compléter cette étude, il serait intéressant de voir si cette idée de transmission intergénérationnelle s'applique également au choix du conjoint, voire à l'origine géographique du conjoint : les descendantes d'immigrés sont-elles majoritairement en couple avec des immigrés (de la même origine, d'une autre origine, ...), des descen-

dants d'immigrés ou des personnes sans lien avec la migration ? Et qu'en est-il des femmes sans lien avec la migration ?

Bibliographie

- Afsa Effasi C., Buffeteau S. 2006. L'activité féminine en France : quelles évolutions récentes, quelles tendances pour l'avenir ?, *Économie et Statistique*, 398-399, pp. 85-97.
- Biausque V., Govillot S. 2012. Les couples sur le marché du travail, *Insee Références France, portrait social*, pp. 137-148.
- Brinbaum Y., Mogueurou L., Primon J.-L. 2012. Les enfants d'immigrés ont des parcours scolaires différenciés selon leur origine migratoire, in : Insee, *Insee Références Immigrés et descendants d'immigrés en France*, Paris, 270 p.
- Garner H. 2011. Identité et rapport au métier selon l'enquête Trajectoires et Origines, *Dares Analyses*, 088, 12 p.
- INSEE. 2012. *Insee Références Femmes et hommes – Regards sur la parité*, Paris, Insee, 182 p.
- Jusot F., Khlal M., Rochereau T., Sermet C. 2007. Un mauvais état de santé accroît fortement le risque de devenir chômeur ou inactif, *Questions d'économie et de santé*, 125, 4 p.
- Majnoni D'intignano B. 1999. Égalité entre hommes et femmes, aspects économiques, *rapport du Conseil d'analyse économique*, 15, pp. 9-58.
- Mogueurou L., Santelli E., Primon J.-L., Hamel C. 2013. Taille de la fratrie et statut social des enfants d'immigrés issus de familles nombreuses, *Politiques sociales et familiales*, 111, pp. 17-30.
- Minni C., Moschion J. 2010. Activité féminine et composition familiale depuis 1975, *Dares Analyses*, 027, 10 p.
- Okba M. 2010. Métiers des descendants d'immigrés et de leurs pères : des héritages socioprofessionnels différents selon les origines géographiques ?, *Documents de travail de l'Ined*, 168, pp. 63-69.
- Peugny C. 2007. Éducation et mobilité sociale : la situation paradoxale des générations nées dans les années 1960, *Économie et statistique*, 410, pp. 23-45.
- Place D., Vincent B. 2009. L'influence des caractéristiques sociodémographiques sur les diplômes et les compétences, *Économie et Statistique*, 424-425, pp. 125-147.
- Regnier-Loilier A. 2012. Taille de la fratrie d'origine, nombre souhaité d'enfants et descendance finale, *Informations sociales*, 173, pp. 70-73.
- Robette N., Lelievre E., Bry X. 2012. La transmission des trajectoires d'activité : telles mères, telles filles ?, in : Bonvalet Catherine, Eva Lelièvre (dir.), *De la famille à l'entourage – l'enquête Biographies et entourage*, Paris, Éditions de l'INED, 472 p.
- Robin J. 2012. Les populations déclassées, *Infos migrations*, 42, 4 p.
- Sandler-Morrill M., Morrill T. 2013. Intergenerational links in femal labor force participation, *Labour economics*, 1, Vol. 20, pp. 38-47.
- Thelot C. 1982. *Tel père, tel fils ? Position sociale et origine familiale*, Paris, Dunod, 249 p.
- Vallet L.-A. 1999. Quarante années de mobilité sociale en France – L'évolution de la fluidité sociale à la lumière de modèles récents, *Revue française de sociologie*, 40-1, pp. 5-64.